

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 9 AVRIL 2025



PRÉVENTION

LE DÉPARTEMENT, ACTEUR INCONTOURNABLE SUR LA QUESTION DE LA SANTÉ AFFECTIVE ET SEXUELLE

En 2024, une charte départementale collaborative délimitant les interventions d'Éducation à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS) en milieu scolaire a été coconstruite par le Département et les équipes des centres de santé sexuelle, les services départementaux de l'Éducation nationale, le Planning familial 22, l'ADIJ 22 et Liberté Couleurs. Par ailleurs, si le Département délègue la gestion des centres de santé sexuelle aux centres hospitaliers, il coordonne leur action et finance leur fonctionnement à hauteur de 867 000 € par an (montant 2024). Rappelons les missions essentielles de ces centres créés en 1970 et relevant de la compétence départementale.

« En offrant un accès inconditionnel et de proximité à des services essentiels comme la contraception, le dépistage des IST, l'IVG, l'éducation au couple, à la parentalité et à la sexualité, les centres de santé sexuelles sont essentiels car ils participent à la prévention, garantissent un accès aux soins pour toutes et tous et participent à la lutte contre les violences sexuelles », déclare **Cinderella Marchand**, vice-présidente du Département des Côtes d'Armor déléguée à l'enfance-famille.

CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE : QUEL EST LEUR RÔLE ?

Les lois de décentralisation en matière d'action sanitaire et sociale ont fait des centres de santé sexuelle une compétence départementale et une mission du service Protection Maternelle et Infantile (PMI). Ils ont pour mission :

- Accueil, écoute, information et orientation pour toute question relative à la santé sexuelle
- Consultations médicales relatives à la santé sexuelle (maîtrise de la fécondité, prévention et dépistage des IST)
- Diffusion d'informations sur la vie sexuelle et affective (actions de prévention)
- Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale (conseil conjugal et familial, dépistage des violences intrafamiliales)
- Possible réalisation d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) médicamenteuses
- Entretiens préalables à l'IVG et entretiens relatifs à la régulation des naissances suite à une IVG

CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE : QUELQUES CHIFFRES

- **11,9 équivalents temps plein** (médecins, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales, assistantes médico-administratives, 1 assistante sociale)
- **3 598 consultations** médicales, **1 530 entretiens** réalisés, à destination de **2 836 personnes** (chiffres 2023)
- **805 actions collectives** de prévention et promotion de la santé sexuelle ont été effectuées, dont **737 en milieu scolaire** (collèges et lycées) à destination de **10 113 jeunes** (chiffres 2023)



LA CHARTE DES INTERVENTIONS D'ÉDUCATION À LA VIE RELATIONNELLE AFFECTIVE ET SEXUELLE (EVRAS)

Les centres de santé sexuelle et les partenaires associatifs interviennent également dans les établissements scolaires, dans le cadre d'interventions d'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle, en collaboration avec les établissements scolaires et en adéquation avec le programme d'éducation à la sexualité défini par l'arrêté du 3 février 2025 du Ministère de l'Éducation Nationale.

En 2024, une charte départementale et partenariale coconstruite par **le Département des Côtes d'Armor et les équipes des centres de santé sexuelle, les services départementaux de l'Éducation Nationale, mais aussi le Planning Familial 22, Liberté Couleurs et l'ADIJ 22** pour délimiter le cadre, le contenu, la posture et l'évaluation de ces interventions afin de maximiser leur impact en termes de prévention en santé sexuelle.

Pour **Cinderella Marchand**, « les interventions EVRAS sont essentielles pour les jeunes, car elles participent à la prévention des risques, à la santé et à la construction de leur identité. C'est pourquoi l'adoption d'une charte destinée à tous les acteurs, actrices et partenaires s'est imposée pour harmoniser les pratiques, en gardant comme axe directeur la notion de culture commune et globale d'éducation à la sexualité ».

CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE : OÙ LES TROUVER ?

SAINT-BRIEUC : Centre hospitalier Yves Le Foll, Pavillon de la Femme et de l'Enfant, 10 rue Marcel Proust - 02 96 01 71 58

-> **Antenne de Lamballe** : Maison du Département, 17 rue du Jeu de Paume - 02 96 50 10 30

PAIMPOL : Centre de santé sexuelle, 2 rue Becot, Paimpol - 02 96 20 44 96

LANNION : Centre hospitalier Pierre Le Damany, rue Kergomar - 02 96 05 71 55

-> **Antenne de Tréguier** : centre hospitalier de Tréguier, bâtiment accueil

GUINGAMP : Maison du Département, 9 place Saint-Sauveur - 02 96 40 10 30

DINAN : Centre hospitalier René Pleven, 74 rue Chateaubriand - 02 96 85 70 91

LOUDEAC : Centre hospitalier, rue Saint-Joseph - 02 96 25 32 14

ROSTRENE : Centre de santé sexuelle, 1 rue Marcel Sanguy - 02 96 29 14 45

+ d'infos sur les centres de santé sexuelle sur :

cotesdarmor.fr/vos-services/les-centres-de-sante-sexuelle



Organisée dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle 2017-2030, la semaine nationale de la santé sexuelle 2025 se déroulera du 12 au 17 mai 2025 en Côtes d'Armor. Ce temps fort est consacré à une approche positive et globale de la santé sexuelle.

Soirées ciné-débat autour de l'IVG :

Lundi 12 mai à 20h30 - Cinéma Les Baladins - Lannion

Mardi 13 mai à 19h45 - Cinéma Le Club 6 - Saint-Brieuc

-> Diffusion du film « Annie Colère »

Mercredi 14 mai à 19h30 - Cinéma Le Penthievre - Lamballe

-> Diffusion du documentaire « Il suffit d'écouter les femmes » (INA)

Jeudi 15 mai à 18h - Cinéma Les Korrigans - Guingamp

-> Diffusion du film « Never Rarely Sometimes Always ».



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr

02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83